

Document de référence
(Version originale : anglais)

**Table Ronde 2 – Intégrer la migration dans la planification du
développement**

***TR 2.2 : Traiter les questions de migration Sud-Sud et les politiques de
développement***

Co-présidents de la TR 2.2 : Bangladesh, Ghana et Mali

Membres de l'équipe de préparation de la Session : Argentine, Ethiopie, Kenya, Niger, Nigeria, Maurice, Suisse, Royaume-Uni, OIM, Observatoire ACP sur les migrations, CIDPM, ONUDAES, PNUD, UE et Banque mondiale.

Coordinateurs de la Table ronde 2 : Dr. Rolph Jenny ; Viraj Gooerah Latanraj

Ce document a été préparé par l'Organisation Internationale pour la Migration (l'OIM) et l'Observatoire ACP sur les migrations, avec la contribution du CIDPM, le DAES des Nations Unies, l'équipe gouvernementale de la TR 2.2 et le coordinateur de la TR 2, le Dr Rolph Jenny. L'objectif du document est d'informer et de faciliter les discussions de la Table ronde 2.2 durant le sommet du FMMD qui se tiendra à Maurice en novembre 2012. Le traitement du thème de la session 2.2 n'est pas exhaustif et ne reflète pas nécessairement l'opinion des organisateurs du FMMD ou des gouvernements engagés dans le processus du FMMD.

Contexte

Ce document d'information vise à contribuer aux discussions de la Table ronde (TR) 2.2, qui se tiendra à Maurice, les 21 et 22 novembre 2012, lors du sixième Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD), afin de « Traiter des questions de migration Sud-Sud et des politiques de développement ». Le document s'inspire en partie des conclusions de l'atelier thématique 2011 du FMMD « From evidence to action : Facilitating South-South Labour Migration for Development » (Abuja, octobre 2011); des réunions de réflexion du FMMD sur le « Enhancing Intra-African Cooperation on Migration and Development » (Port Louis, juin 2012); de la réunion d'experts de l'OIM « Fostering the Development Impact of South-South Migration in West Africa through enhanced Knowledge and Cooperation » (Accra, juillet 2012); et de la réunion du CIDPM/FIIAAP/IDEP sur « Enhancing Migration, Mobility Employment and Higher Education in REC's of Africa » (Addis, juillet 2012).

Objectifs

Jusqu'à présent, le FMMD a principalement mis l'accent sur l'impact de la migration sur le développement dans une perspective Nord-Sud. La TR 2.2 a pour but d'approfondir la compréhension des migrations Sud-Sud, d'examiner leur impact et liens avec le développement, de discuter des politiques visant à bénéficier du potentiel de développement de la mobilité Sud-Sud des travailleurs, et offrir un bref rappel des derniers développements concernant la migration environnementale. Par ailleurs, la session évaluera le décalage existant des compétences en ce qui concerne la collecte et l'analyse de données, les processus migratoires et leur gouvernance. Elle étudiera aussi les partenariats éventuels en matière de coopération afin de renforcer ces capacités.

Pour atteindre les objectifs de cette session, le document vise à :

- i) Présenter les données, informations et tendances les plus récentes sur la migration Sud-Sud ;
- ii) Mettre l'accent sur la mobilité de la main-d'oeuvre et le développement entre les pays du Sud et discuter des opportunités et des défis à maîtriser le potentiel de développement de la migration de main-d'oeuvre Sud-Sud ;
- iii) Donner un aperçu des répercussions des changements environnementaux sur la migration Sud-Sud ;
- iv) Identifier les principaux défis et les besoins en matière de renforcement des capacités dans les pays en développement.

1. Migration Sud-Sud : que nous dit la réalité sur le terrain ?

1.1 Définition des « pays du Sud » et les dernières données disponibles

Il n'y a pas de définition universellement reconnue du « Sud » (Bakewell, 2009). La définition largement acceptée par les Nations Unies fait une distinction entre les régions plus ou moins développées¹, alors que la Banque mondiale regroupe tous les pays à revenus moyens ou faibles dans le Sud. Plus récemment, le PNUD utilisait l'indice de développement humain (IDH) comme critère pour définir le « Sud », c.a.d. tous les pays n'ayant pas un IDH très élevé. Selon ces différentes définitions, certains pays pourraient faire partie des « pays du Sud » ou du « Nord ».² Par conséquent,

¹ Les régions moins développées (c.a.d. le « Sud ») incluent l'Afrique, les Amériques sans l'Amérique du Nord, les Caraïbes, l'Asie à l'exception du Japon, et l'Océanie sauf l'Australie et la Nouvelle Zélande.

² Par exemple, les pays de l'Europe de l'Est (tels que la Russie, l'Ukraine, la Moldavie, la Biélorussie) font partie du « Nord » seulement si l'on utilise la définition des Nations Unies. En revanche, certains pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) et les économies asiatiques émergentes (par ex. Hong Kong, Singapour, la République de Corée) font partie du « Nord », selon la définition utilisée par la Banque mondiale et le PNUD, tout en faisant partie du « Sud » selon les Nations Unies. Enfin, certains pays des Caraïbes (La Barbade, les Bermudes, Trinidad-et-Tobago et Porto Rico) font partie du « Nord » selon la définition de la Banque mondiale, alors que l'Argentine et le Chili font partie du « Nord » selon la classification du PNUD.

le nombre total de migrants internationaux vivant dans les pays du Sud dépendent des modalités de définition du « Sud ».³

Depuis 2007, des rapports indiquent que la migration Sud-Sud est presque aussi importante que la migration Sud-Nord (Ratha et Shaw, 2007 ; AGNU, 2010; UNDESA, 2011, 2012 ; Ratha, 2011). En se basant sur la définition des Nations Unies, les données disponibles révèlent qu'en 2010, près de 73 millions de migrants internationaux nés dans le Sud y résidaient aussi, équivalant à 34 % du nombre de migrants à travers le monde, soit presque le même que celui de migrants nés dans le Sud et résidant dans le Nord (74 millions équivalant à 35 %). Toutefois, entre 1990 et 2010, le nombre total de migrants nés dans le Sud et résidant dans le Nord a augmenté plus rapidement que le nombre de migrants nés et résidant dans le Sud. L'augmentation des flux migratoires Sud-Nord fut de 85 %, mais seulement de 22 % dans la migration Sud-Sud. (UNDESA, 2012).⁴

1.2 Différentes réalités migratoires dans les pays du Sud (« global South »)

Indépendamment de la définition utilisée pour les pays du Sud, elle inclut un grand nombre de pays représentant un éventail de différentes réalités migratoires (et de développement). Alors que des pays dans des régions telles que l'Afrique subsaharienne, les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est, le Pacifique, etc., partagent des points communs en matière de migration internationale, ils présentent aussi des traits particulièrement distincts.

Certaines divergences peuvent être identifiées en étudiant les mouvements migratoires émergents, les cadres législatifs en vigueur et les politiques de migration, ainsi que les capacités des gouvernements à gérer les flux migratoires de façon efficace. Par exemple, en ce qui concerne la protection des droits humains des migrants, d'importantes mesures ont été prises pour promouvoir les droits des migrants en Amérique latine, à la fois au niveau régional (par ex. par le Marché Commun sud-américain (MERCOSUR) ou l'Organisation des États Américains (OEA), qu'au niveau national (par ex. en Argentine, la Loi n° 25.871 de janvier 2004) (CEPALC, 2012). En termes de moteurs de migration, les changements environnementaux jouent un rôle de premier plan dans le Pacifique, en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne, alors que les situations de crise en matière de migration caractérisent actuellement la région Moyen-Orient/Afrique du Nord (MENA), tandis que les besoins du marché du travail des économies émergentes telles que le Brésil et l'Argentine influencent les flux migratoires du Cône Sud. En ce qui concerne les capacités des gouvernements à gérer efficacement la migration Sud-Sud, des différences peuvent être observées notamment en matière de production de statistiques migratoires fiables et actualisées (par ex. les progrès effectués par les pays de la CEI ces dernières années), les sessions d'orientation avant le départ, les programmes de recrutement et de réintégration (par ex. les expériences de l'Asie du Sud et du Sud-Est telles que celles des Philippines, de l'Indonésie et du Sri Lanka), et les processus consultatifs régionaux (PCR) qui discutent la migration Sud-Sud (par ex. le Processus de Puebla (la CRM) et la Conférence sur la migration en Amérique du Sud (SACM).

Ce document ne tente pas de présenter un aperçu complet des différentes expériences vécues dans le Sud. Il décrit plutôt les flux migratoires principaux et les questions de politiques courantes dans de nombreux États qui font partie des « pays du Sud ».

1.3 Tendances migratoires : différences entre la migration Sud-Nord et Sud-Sud

Alors qu'il y a d'importantes lacunes de connaissance en ce qui concerne les flux migratoires entre les pays en voie de développement, certaines caractéristiques particulières de migration Sud-Sud par rapport à celles Sud-Nord, peuvent être relevées, comme suit :

³ Par exemple, en 2010, le nombre de migrants internationaux vivant dans le Sud était de 82 millions selon la définition utilisée par la Banque mondiale, 86 millions selon les Nations Unies, et 94 millions selon le PNUD (équivalant à 38 %, 40 % et 44 % du total de 214 millions de migrants internationaux).

⁴ Compte tenu de la nature informelle et prédominante des mouvements de population entre les pays en voie de développement, on peut supposer que le nombre total de migrants Sud-Sud a augmenté de façon significative.

- a) **Un niveau élevé de flux migratoires irréguliers.** Dans la mesure qu'une grande partie des mouvements migratoires Sud-Sud est irrégulière, on estime que le nombre total de migrants entre les pays du Sud est plus important que ceux relevés dans les données officielles. Selon le PNUD (2009), la migration clandestine représente environ un tiers de toutes les migrations entre pays en voie de développement. Les frontières nationales dans les pays du Sud sont souvent poreuses et moins contrôlées, et les capacités de collecte de données sur la migration sont limitées.
- b) **La migration Sud-Sud semble être principalement intrarégionale.** En 2010, la majorité des migrants internationaux nés dans le Sud résidaient dans leurs régions d'origine : 53 pour cent des migrants africains résidaient en Afrique, alors que 56 et 57 pour cent des migrants de l'Asie et de l'Océanie résidaient respectivement dans leur région (UNDESA, 2012). La seule exception est l'Amérique latine et les Caraïbes, mais des données récentes indiquent que 60 pour cent des flux actuels sont aussi intrarégionaux (SICREMI, 2011). En Afrique subsaharienne la part de migration intrarégionale est particulièrement élevée (69 %) (Ratha, 2011). Il est de plus estimé que quatre migrants sur cinq faisant partie de ceux vivant dans un autre pays du Sud émigrent vers un pays avoisinant (Ratha et Shaw, 2007), ce qui aura d'importantes conséquences pour l'intégration de ce type de mobilité dans les plans de développement national.
- c) De nombreux pays en développement se définissent par **l'absence ou le manque de mise en œuvre efficace de politiques migratoires nationales.** De plus, les politiques existantes de migration de main-d'œuvre sont souvent restrictives à l'égard des travailleurs hautement qualifiés et ne correspondent pas aux besoins du marché du travail des pays d'accueil. (FMMD, 2011). De plus, dans certains cas, certains groupes de population sont privés du droit de circuler librement (par ex. les femmes), en particulier ceux issus de couches sociales plus défavorisées des sociétés en développement (Murrugarra et al. 2011). En l'absence de politiques migratoires fonctionnant de manière satisfaisante, les migrants peuvent subir des violations de leurs droits fondamentaux, l'exclusion sociale, la discrimination et des conditions de vie inhumaines (par ex. le logement et l'accès aux soins). Il est donc nécessaire de mieux gérer la migration de main-d'œuvre dans le Sud et d'aller au-delà des seuls contrôles aux frontières et de la réglementation des visas. Les politiques devraient également inclure des questions telles qu'une meilleure adéquation des compétences, la reconnaissance des qualifications professionnelles et des mécanismes de sécurité sociale (FMMD, 2012) ; un fait important vu l'augmentation des flux Nord-Sud en raison des difficultés persistantes dans beaucoup de pays développés.
- d) Le **grand nombre de réfugiés et de déplacés** est une autre caractéristique importante de la migration Sud-Sud. Selon le Haut-commissariat des Nations Unies (UNHCR 2012), les pays en développement hébergeaient 8,4 millions des 10,4 million de réfugiés à fin 2011, ce qui signifie que quatre réfugiés sur cinq vivent dans les pays du Sud. À la fin de la même année, l'Afrique subsaharienne à elle seule hébergeait plus d'un quart (2,7 millions) de tous les réfugiés.⁵ La plupart de ces réfugiés fuient les conflits armés et l'instabilité politique dans les pays du Sud. De plus, les réfugiés venant des pays en développement habituellement restent dans leur région d'origine (entre 75 % et 93 pour cent dans les régions générant des réfugiés)⁶ (UNHCR, 2012). Toutefois, les réfugiés représentent seulement environ 10 pour cent de tous les migrants vivant dans les pays du Sud. Par ailleurs, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du territoire et vivant dans les pays du Sud est significatif. A fin 2011, l'Afrique seule hébergeait plus du tiers des 26 millions de personnes déplacées dans le monde, soit en raison de conflits armés ou de violences. (IDMC/NRC, 2012a). Le rôle de la migration forcée dans les pays du Sud a été mis en exergue durant la crise libyenne. En 2011, près de 800 000 migrants ont fui la Libye, plus d'un quart originaires d'Afrique de l'Ouest, dont beaucoup étaient de jeunes travailleurs migrants (Naik et Laczko, 2012).
- e) En moyenne, les migrants se déplaçant dans les pays en développement sont plus jeunes que ceux qui migrent vers ou entre des pays développés (UNDESA, 2012). Ceci reflète en partie que les populations sont significativement plus jeunes dans les pays du Sud. En 2010, près d'un

⁵ Les 48 pays les moins avancés (PMA) hébergeaient 2,3 millions de réfugiés équivalant à 22 pour cent de la population globale de réfugiés (UNHCR, 2012a).

⁶ En 2011, l'Afrique du Sud était le principal destinataire de demandes d'asile, recevant 10 pour cent de toutes les applications dans le monde.

migrant sur quatre provenant des pays du Sud était âgé de moins de 20 ans, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne mondiale (15 %) ⁷ (UNDESA, 2011). La part est particulièrement élevée en Afrique (28 %), indiquant la nécessité d'être plus attentif dans le cadre de politiques envers les jeunes migrants et les enfants résidant et se déplaçant dans les pays du Sud. En Afrique subsaharienne, un peu plus de la moitié des jeunes migrants (âgés de moins de 20 ans) (52 %) sont des femmes. Les migrants plus âgés – 65 ans ou plus – équivalant à 9 % des migrants dans les pays du Sud, représentent une part plus faible comparée à celles du même âge résidant dans des régions plus développées (13 %). Des parts similaires de migrantes sont aussi notées dans d'autres pays d'immigration en Amérique du Sud (par ex. en Argentine, en 2010, avec des parts variant entre 50 % et 58 % pour les principaux pays d'origine) (OIM, 2012), alors que les femmes issues de l'Asie du Sud ont récemment aussi commencé à se déplacer vers des États n'appartenant pas au CCG en Asie de l'Ouest (par ex. la Jordanie et le Liban) et l'Asie de l'Est et du Sud-Est (par ex. la Malaisie, la Chine) (CESAP/OIM, 2012).

- f) Pour certains pays qui font partie des plus pauvres au monde, **les envois de fonds des pays du Sud sont aussi importants que ceux provenant des pays du Nord**. Selon la CNUCED (2011), environ deux tiers des fonds reçus par les pays les moins avancés (PMA) en 2010 provenaient soit d'autres PMA (5 % du montant total des entrées monétaires, équivalant à 1,3 milliards de dollars américains) ou d'autres pays en développement (59 %, 15,3 milliards de dollars américains). Cependant, comparés aux fonds provenant du Nord, le coût des transferts dans le cadre Sud-Sud est plus onéreux et ces transferts s'effectuent par voies informelles.
- g) **Les changements environnementaux sont amenés à jouer un rôle important dans les flux migratoires Sud-Sud à venir**. Un nombre croissant de pays en développement fait face à des mouvements de population amenés par des catastrophes naturelles imprévisibles (telles que tremblements de terre ou tsunamis) et des phénomènes naturels qui progressent lentement (par ex. les sécheresses). Les catastrophes naturelles ont affecté particulièrement les pays asiatiques, surtout l'Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est. En 2011, les pays asiatiques ont enregistré un total de 13 millions de personnes déplacées, résultat de catastrophes dues à des aléas naturels, équivalant à 89 pour cent du nombre total de personnes déplacées (IDMC/CNR, 2012b). Selon Foresight (2011), avant 2060, entre 114 et 192 millions de personnes supplémentaires, vivant dans les plaines inondables en régions rurales en Afrique et en Asie, pourraient être forcées à déménager.

2. Mobilité de la main-d'oeuvre et développement dans les pays du Sud

Alors que les migrations forcées jouent un rôle important dans le contexte Sud-Sud, la recherche d'un emploi est le facteur principal d'un départ pour un autre pays du Sud. Même si les écarts de salaires sont faibles d'un pays à l'autre, en 2010, près de 36 millions de migrants se sont déplacés parmi les pays en développement afin de trouver un meilleur emploi (OIT, 2010). La contribution de ces migrants au développement de leur pays d'origine peut être importante si leurs déplacements sont gérés efficacement, en réponse aux besoins relatifs au marché du travail et en ce qui concerne le respect de leurs droits humains.

2.1 Migration de la main d'oeuvre peu et hautement qualifiée dans les pays du Sud

Alors que les migrants peu qualifiés représentaient la plupart des déplacements Sud-Nord en l'an 2000 (à l'exception de l'Asie du Sud où ils représentaient 49 %; Ratha, 2011), on s'attend à ce qu'ils soient encore plus élevés dans les pays du Sud, car les déplacements de moindre distance sont moins coûteux et donc plus accessibles. La migration de main-d'œuvre intrarégionale est composée donc principalement de migrants plus pauvres ayant un niveau d'éducation moins élevé, ce qui, à son tour, affecte leur niveau d'information sur le processus de migration (Hujo et Piper, 2010). Cependant, ce type de migration semble réduire considérablement la pauvreté, un potentiel qui n'a pas encore été pris en considération (Murrugarra et al. 2011). En étant accessible à un plus grand nombre de

⁷ En 2010, les migrants internationaux âgés de moins de 20 ans ne représentaient pas moins de 28 pour cent du nombre de migrants en Afrique, 21 pour cent en Asie et dans le Pacifique, et 23 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes.

personnes et malgré les écarts faibles de salaires, la migration Sud-Sud pourrait mener à une réduction de la pauvreté par le biais des envois de fonds aux familles, de la part de l'un de leurs membres travaillant à l'étranger. La contribution des migrants au développement de leur pays d'origine mérite une attention accrue et une promotion plus active. L'extension du Mode 4 dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) au déplacement temporaire de migrants peu qualifiés est une option, afin d'augmenter l'impact de la migration Sud-Sud sur le développement (Melde, 2011).

Malgré les perceptions communément admises, les migrants hautement qualifiés des pays en développement se déplacent aussi vers les pays d'accueil dans le Sud. En 2005, près d'un migrant sur cinq (17,5 %), diplômés de l'enseignement supérieur, résidaient dans un pays de destination, tels que les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) [9,6 millions en l'an 2000], la Malaisie, la province chinoise de Taiwan, Singapour et la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) [4 millions dans les deux derniers] et l'Afrique du Sud (1,3 millions en 2000) (Docquier et Marfouk, 2005 ; Clemens, 2006).

Cependant, les migrants peu qualifiés doivent souvent faire face à de plus grands obstacles à la migration, y compris dans les pays du Sud, et devraient donc faire l'objet d'une plus grande attention de la part des décideurs, afin de réduire la pauvreté et favoriser le développement humain. Dans le contexte de mobilité de main-d'œuvre et de développement dans les pays du Sud, il semble donc essentiel de répondre de manière plus approfondie aux besoins des migrants peu qualifiés ainsi qu'aux implications de développement, et d'éviter à se focaliser seulement sur ceux qui sont hautement qualifiés.

2.2 L'informalité de la mobilité de la main d'oeuvre et la protection sociale dans le Sud

Un élément central des marchés du travail dans les pays du Sud est leur degré élevé d'informalité (estimé entre 70 et 90 % en Afrique) et le manque de création d'emplois formels. Ceci concerne aussi les migrants, qui sont d'avantage susceptibles que les nationaux de travailler dans le secteur informel. La grande porosité des frontières qui caractérise un grand nombre de pays en développement contribue en partie aux activités du marché informel. En effet, dans le Sud, les frontières poreuses sont habituellement très fréquentées entre pays limitrophes, en raison des différentes opportunités commerciales qu'elles fournissent souvent.

Une étude de pays africains (Touzenis et al, 2009) démontre que malgré le fait que l'on a tendance à négliger l'immigration dans les discussions sur la migration et le développement, les cadres existants sur l'immigration sont particulièrement bien développés dans les pays africains. Cela vaut notamment pour les permis de résidence et de travail. Cependant, la mise en oeuvre effective de ces cadres laisse à désirer pour différentes raisons : les démarches en vue de l'obtention de permis de travail et de visas sont souvent longues et truffées de formalités administratives, et tant les travailleurs migrants que les officiels ne disposent pas des informations nécessaires sur les cadres en vigueur. Tous ces aspects peuvent être observés dans les régions de libre circulation de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (Touzenis et al, 2009). De plus, l'obligation de visa est reliée à des employeurs spécifiques, notamment pour les migrants peu qualifiés et en situation irrégulière (Avato et al, 2009), ce qui expose ces travailleurs à des risques d'abus et d'exploitation, surtout les femmes et les filles qui représentent la majorité des employés de maison et constituent une main-d'œuvre en grande partie invisible, reliée aux chaînes mondiales du soin de la migration Sud-Nord. Le caractère informel de la mobilité de main-d'œuvre dans les pays du Sud freine ainsi le potentiel de développement humain de ce type de migration. Les politiques de migration de main-d'œuvre Sud-Sud devraient donc se concentrer sur la protection des droits et la création d'emplois formels.

Les mécanismes de protection⁸ sociale font défaut dans de nombreux pays en développement. Par exemple, près de deux migrants temporaires sur trois des pays en voie de développement

⁸ Les taux d'accès sont particulièrement élevés dans les cas d'interventions d'urgence sanitaire.

n'avaient pas accès aux soins, et nulle part des migrants en situation irrégulière n'ont eu accès à ces soins⁹ (Klugman et Pereira, 2009). En l'absence de services publics, les réseaux de migrants, les organisations locales et les institutions philanthropiques fournissent souvent une assistance sociale aux migrants. Cependant, la situation de protection sociale adéquate pour les migrants varie considérablement entre les régions¹⁰ en développement et semble particulièrement sérieuse en Afrique subsaharienne. L'accord de transférabilité médicale entre la Zambie et le Malawi et les conventions collectives entre l'Afrique du Sud et les autres États de la SADC sont des exceptions notables. (Avato et al, 2009).

La création de circuits de migration légale entre les régions et le respect des droits fondamentaux des groupes marginalisés devraient être une priorité dans de nombreux pays en développement (Sabates-Wheeler et Taylor, 2010). La protection des droits des migrants est fondamentale à la réalisation du potentiel de développement humain. Cependant, la question de transférabilité de prestations sociales (telles que l'accès aux soins et les retraites) ne peut être considérée comme primordiale que dans les pays qui disposent de systèmes de protection sociale bien établis pour leurs nationaux.

Le processus de mobilité en lui-même peut être considéré comme moyen de protection sociale pour les migrants et leur famille, impliquant des gains considérables en développement humain en termes de revenus, et assurant l'accès à l'éducation et aux soins médicaux, pour ne nommer que quelques uns. Cela concerne en particulier les pauvres qui ont ainsi accès à de meilleures opportunités à travers la migration Sud-Sud (Avato et al, 2009). Une attention particulière devra être apportée à la protection des jeunes migrants et des enfants qui sont particulièrement vulnérables et représentent la population en âge de travailler de demain. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) identifie la « crise des emplois jeunes » comme défi international clé à l'avenir et estime qu'en 2012 il y aura environ 75 millions de jeunes chômeurs dans le monde.¹¹ Une grande partie de ces jeunes chômeurs vivent dans le Sud et risquent de créer une menace à la cohésion sociale dans de nombreux pays en développement.

Globalement, il est important que les États fournissent un environnement socio-économique, politique et juridique propice afin de miser sur l'impact du développement humain de la migration Sud-Sud. Cette démarche doit aller de pair avec la protection des droits des travailleurs migrants, ce qui les inciterait à migrer et les aiderait à optimiser leurs contributions au développement de leur pays d'origine. (de Haas, 2012 ; Wickramasekara, 2010).

2.3 Le côté informel des transferts de fonds

Comme dans le cas de la migration des personnes, les informations et les données sur les **transferts de fonds** sont aussi essentiellement **axées sur les migrants provenant du Sud qui envoient de l'argent du Nord au Sud. Les informations et les données sur les transferts entre les pays du Sud sont rares.** De plus, les données officielles de la Banque mondiale ne couvrent pas les flux de

⁹ Les systèmes de protection sociale des pays comme l'Argentine, la Biélorussie, la Russie, l'Ukraine et le Venezuela sont de bons exemples. Les accords régionaux de protection sociale comprennent l'Accord sur la sécurité sociale (CASS) par la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Cependant, seuls un nombre limité de migrants (2 %) en bénéficient actuellement par manque d'informations, ou de différences de critères d'admissibilité entre États Membres de la CARICOM et l'absence de cadre adéquat. Dans le Marché commun de l'Amérique du Sud (MERCOSUR en espagnol), 27 % des migrants sont couverts par l'Accord de sécurité sociale. Ceci serait dû au plus petit nombre d'États Membres du MERCOSUR, facilitant la coordination des politiques, aussi bien que l'existence de cadres de protection sociale de bonne qualité. C'est pour cette raison que les accords de sécurité sociale de la CARICOM et du MERCOSUR ne sont pas facilement applicables aux pays et aux régions plus pauvres dans le Sud. (Avato et al, 2009).

¹⁰ Good examples are social security system in countries like Argentina, Belarus, Russia, Ukraine and Venezuela. Regional social security agreements include the Agreement on Social Security (CASS) by the Caribbean Community (CARICOM). However, only a limited number of migrants (2%) are actually benefitting from it due to a lack of information, differences in eligibility among CARICOM Member States and a lack of implementation. In the Southern American Common Market (MERCOSUR in Spanish), 27% of all migrants are covered by the Social Security Agreement. This is attributed to the fewer Member States of MERCOSUR which facilitates coordination of policies as well as the existence of relatively good social security frameworks. The latter is also the reason why the social security agreements of CARICOM and MERCOSUR are not easily applicable to poorer countries and regions in the South (Avato et al., 2009).

¹¹ http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/press-and-media-centre/news/WCMS_174901/lang--en/index.htm

transferts informels qui cependant représentent la partie majeure des transferts dans les pays en développement. (FMI, 2009 ; Banque mondiale, 2010a).

Ratha et Shaw (2007) considèrent que la totalité des flux doit être au moins 50 pour cent plus élevée lorsque les transferts informels sont pris en considération. Dans les corridors tels que ceux entre la Tanzanie et l'Uganda ou le Lesotho et l'Afrique du Sud, les chiffres étaient aussi élevés que 60 et 85 pour cent respectivement (OIT, 2009 ; Nalane et al, 2012 à venir). Comme le nombre élevé de transferts de fonds informels rendent les données existantes sur ces transferts plutôt inexactes, certains pays africains n'incluent même pas ces transferts dans leur balance des paiements. (Banque Mondiale, 2010b). Le fait de ne pas utiliser les voies habituelles peut aussi exposer les migrants à des situations d'exploitations, par exemple des taux d'intérêts élevés ou autres frais. (Hujo et Piper, 2010).

Le coût des transferts de fonds est particulièrement élevé entre les Pays les moins avancés (PMA) en Afrique, où les coûts peuvent être deux fois plus élevés que ceux encourus en transférant la même somme d'un pays développé. Dans certains cas, les coûts peuvent atteindre 20 pour cent du montant transféré alors que seulement 12 pour cent sont réclamés pour des transferts d'un pays développé vers un pays subsaharien ou 8 pour cent vers d'autres pays en développement (Ratha, 2011). Ceci peut être attribué au manque de compétition entre les différents fournisseurs de service, y compris les banques et les bureaux de poste, les infrastructures financières limitées et les commissions de change élevées (Ratha et Shaw, 2007). Il faut des pratiques innovatrices en sus de transferts réguliers à travers les systèmes bancaires, car lorsque la population locale ne fait pas confiance aux banques nationales lors de la création de comptes bancaires, les migrants feront de même, comme c'est le cas en Tanzanie. (Hansen, 2012). Ces coûts élevés de transferts intrarégionaux empêchent la contribution que ces flux financiers pourraient apporter au développement humain dans les pays du Sud.

2.4 Cadres régionaux, accords bilatéraux et autres initiatives favorisant la mobilité de la main-d'œuvre

Les accords bilatéraux sont axés principalement sur la migration Sud-Nord. Dans certains cas, ces contrats bilatéraux peuvent même être en contradiction avec des cadres intrarégionaux.¹² Les accords de mobilité de main-d'œuvre bilatéraux qui existent entre les pays du Sud comprennent, entre autres, la formation de médecins sud-africains à Cuba, en Iran et en Tunisie, le recrutement temporaire de médecins et de personnel de santé qualifié de Cuba, de l'Iran et de Tunisie pour combler une pénurie de main-d'œuvre en Afrique du Sud ; le recrutement de mineurs pour certains pays de la SADC¹³ en Afrique du Sud ; le recrutement de travailleurs chinois et la protection des travailleurs réguliers à Maurice, un protocole d'entente garantissant un salaire juste et des conditions de travail pour les travailleurs Sri Lankais en Jordanie et en Libye ; la coopération entre pays d'origine et d'accueil afin de protéger les migrants philippins en Indonésie ; la régularisation réciproque et la facilitation de la migration de main-d'œuvre au moyen d'un accord entre l'Argentine et la Bolivie ; assurance de l'égalité d'accès à l'éducation aux enfants de migrants, y compris les sans-papiers, par des accords entre l'Argentine et la Bolivie et l'Argentine et le Pérou ; ainsi qu'une campagne d'information de masse à grande échelle dans le cadre d'un programme de travailleur saisonnier entre le Guatemala et le Mexique (OIM, OIT et OSCE, 2008).

Les décideurs soulignent de plus en plus l'importance de la mobilité de main-d'œuvre.¹⁴ Cependant, en pratique, les accords régionaux de libre circulation ne semblent pas être totalement appliqués et la

¹² Tels que certains accords entre l'Afrique de l'Ouest et les pays Européens en ce qui concerne le Protocole du CEDEAO sur la libre circulation, qui nécessite un service de contrôle aux frontières extérieures des pays africains respectifs (Touzenis et al, 2009).

¹³ Le Mozambique, le Lesotho, le Botswana, le Swaziland et le Malawi

¹⁴ Il existe différents accords de libre circulation dans la plupart des régions des pays du Sud –tels que le Marché commun du Sud (MERCOSUR), la Communauté andine (CAN) et la Communauté des Caraïbes CARICOM en Amérique latine et aux Caraïbes ; la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en Afrique ; ou la Communauté des États Indépendants (CEI) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en Asie (Deacon et al, 2011).

plupart n'ont pas de provisions de migration de main-d'oeuvre (Touzenis et al, 2009 ; Deacon et al, 2011). Les raisons avancées pour l'absence de mise en oeuvre de tels accords incluent un lent processus de ratification –tel que le Protocole de la SADC qui n'a toujours pas été ratifié par tous les États membres-, l'absence de mécanisme de suivi et de pouvoirs d'application, des capacités institutionnelles et une base de ressources humaines limitées, la volatilité politique et les conflits, et les différences de niveau de développement humain dans les différents états membres (Nita, à venir). Ces défis doivent être relevés afin d'accroître les bénéfices du développement humain obtenus de la mobilité Sud-Sud de la main-d'oeuvre.

Il peut être nécessaire de développer une politique de mobilité de main d'oeuvre spécifique dans les processus d'intégration régionale (Hamidou, 2006). Des plans de libre circulation et de mobilité de main-d'oeuvre dans le Sud peuvent être particulièrement bénéfiques au développement de la région : un migrant peut revenir plus fréquemment, vu la proximité du pays d'origine et la réduction des frais de voyage. Il s'intègre habituellement plus facilement dans le pays de d'accueil, grâce à l'environnement socioculturel plus familier¹⁵ (Hujo et Piper, 2010 ; Melde, 2011).

Certains processus consultatifs régionaux (PCRs) pourraient faire avancer les discussions sur les plans de migration de main-d'oeuvre au niveau régional, en mettant l'accent sur l'impact de la migration de main-d'oeuvre sur le développement dans le contexte Sud-Sud¹⁶. À la « Troisième réunion mondiale des Présidences et des Secrétariats des PCRs sur la migration » en 2011, les participants ont suggéré que les PCRs jouent un rôle plus actif, afin de défendre les bienfaits de la migration en matière de développement, de soutenir les efforts des gouvernements pour améliorer les preuves existantes et de renforcer les capacités en matière de migration et de développement (OIM, 2011).

3. Changements environnementaux et migration Sud-Sud

L'influence des changements environnementaux sur la migration dans les pays en développement est une question qui revêt de plus en plus d'importance. L'augmentation récente de phénomènes météorologiques exceptionnels a causé un nombre élevé de déplacements, et la lente progression de certains changements climatiques constitue une sérieuse menace pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages.

Bien que la migration ait été pendant longtemps la réponse traditionnelle au phénomène climatique à évolution lente, ce dernier va entraîner une augmentation de la migration rurale-urbaine à court terme (Foresight, 2011). Ces changements environnementaux lents comprennent, par exemple, la dégradation des sols ou un changement des schémas pluviométriques et contribuent considérablement à l'**urbanisation massive** dans de nombreux pays en développement. La migration dans un contexte d'évolution environnementale imposera une charge supplémentaire aux problèmes existants, surtout dans les grandes villes où la croissance urbaine doit être gérée face à la vulnérabilité croissante de nombreuses villes aux changements environnementaux.

¹⁵ Cependant, des cas de discrimination sociale et de xénophobie ont aussi lieu entre immigrants et les communautés d'accueil de milieu culturel similaire. Selon une étude menée par Adida (2008), « les dirigeants de groupes d'immigrants sont incités à renforcer les barrières culturelles afin de préserver l'identité propre aux communautés qu'ils dirigent ». D'autre part, les membres de la société d'accueil peuvent se sentir menacés par des immigrants qui leurs ressemblent puisqu'il est moins facile de les identifier.

¹⁶ De nombreux PCRs ciblent principalement les problèmes de frontière et de sécurité plutôt que les aspects de développement reliés à la migration (OIM, 2011). En ce qui concerne les discussions des PCRs au sujet des déplacements Sud-Sud, il convient de mentionner que le Processus de Puebla (CRM) étudie actuellement la possibilité d'établir des liens avec d'autres processus de coopération dans le domaine de la migration et du développement ; la Conférence sud-américaine sur la migration (CSM) a renforcé le discours sur la migration et le développement et souligne les contributions des migrants à la sécurité sociale et à la culture dans leur pays d'origine ; le Dialogue sur la migration en Afrique australe (MIDSA) aide les gouvernements à participer aux débats internationaux sur la migration et le développement, comme le FMMD ou le DHN (Dialogue de haut niveau) ; et l'Autorité intergouvernementale pour le développement – les Processus consultatifs régionaux sur la migration (IGAD-PCR) dont l'un des secteurs prioritaires était la migration et le développement.

Au niveau international et dans le Sud, l'évidence et les événements récents démontrent que **la plupart des personnes qui se déplacent pour des raisons environnementales restent dans leur propre pays ou dans la même région** (Foresight 2011, Forum Humanitaire Mondial 2009, OIM 2009, Care 2008, Ehrhart C. 2008). Par ailleurs, les déplacements causés par des **désastres naturels soudains** ont aussi lieu dans la même région (Naik, 2009). D'autre part, les mouvements transfrontaliers dus aux changements environnementaux (tels que sécheresses ou désertification) concernent généralement les pays frontaliers – en particulier là où les frontières entre pays sont poreuses (Leighton, 2009). Ceci peut aussi être dû au fait que ces personnes, dont la décision d'émigrer est influencée par des changements environnementaux, font souvent partie du groupe le plus défavorisé de la population nationale et n'ont pas de ressources suffisantes pour se déplacer vers des régions plus développées.

3.1 L'impact des changements environnementaux est plus sévère dans le Sud

Les pays du Sud sont les plus affectés et les plus exposés aux défis environnementaux actuels et émergents (UN-OHRLLS, 2009). Les pays en développement sont susceptibles de continuer à souffrir de façon disproportionnée de l'impact du changement environnemental dû aux différents facteurs, tels que le manque de capital social et financier pour s'adapter aux conditions de changement environnemental, les situations géographiques défavorisées (telles que des zones semi-arides sujettes à la désertification, les zones côtières exposées aux variations du niveau des océans, les basses terres inondables des deltas), le fait que de grandes parties de la population dépendent de secteurs économiquement affectés par la performance du climat (l'agriculture, l'élevage ou la pêche)¹⁷, une pauvreté qui fait croître le nombre de personnes prises au piège dans le cas de changement environnemental, et l'existence de trajets traditionnels de migration saisonnière et circulaire qui sont modifiés ou perturbés par les changements environnements actuels (Black et al, 2011; Foresight, 2011 ; Knievton et al, 2009; Schicklinksi et Noorali, 2011).

3.2 Les lacunes dans la connaissance de ces phénomènes et la migration en tant que stratégie d'adaptation pour les pays en développement

Le lien entre la migration et l'environnement dans les pays du Sud demeure largement inexploré. Les recherches actuelles¹⁸ et à venir devraient se concentrer sur les caractéristiques des changements environnementaux qui ont une influence sur les migrations dans les pays du Sud, tels que les changements dus aux phénomènes climatiques à évolution lente, la vulnérabilité des populations « piégées » (qu'elle soit due au manque de ressources ou aux barrières juridiques au déplacement) ou la dégradation environnementale en milieu urbain (Schicklinksi et Noorali, 2011).

Les preuves disponibles indiquent que la migration peut soulager la pression sur les ressources naturelles et représente donc une stratégie possible d'adaptation pour les communautés à risque. Cependant, alors que de nombreux pays en développement à faible revenu¹⁹ font référence à la migration dans leurs Programmes d'action nationaux d'adaptation (PANAs), dont la plupart concernent les mesures permettant aux personnes de rester dans leur communauté ou le déplacement des populations, seul un petit nombre pense à l'utilisation éventuelle de la migration comme stratégie d'adaptation. De plus, la plupart des PANAs n'ont pas été intégrés aux plans nationaux de développement ou dans les documents de réduction de pauvreté (Martin, 2009).

Les stratégies d'adaptation qui visent à prévenir les déplacements et à utiliser la migration comme

¹⁷ Les estimations de l'UN DESA prévoient une baisse de 2-3 points de croissance annuelle en moyenne pour chaque hausse de 1°C de la température globale (UN DESA, 2009).

¹⁸ Telles que le réseau de recherche Asie-Pacifique sur les migrations et l'environnement (APMEN) OIM et BAD, 2012 ; L'Observatoire des ACP sur la migration, les études de pays sur la migration et l'environnement, 2012 ; *The Global Environmental Migration Project*, Foresight, 2011 ; *Évolution de l'environnement et scénarios de migration forcée* (EACH-FOR), 2009.

¹⁹ Des exemples notables faisant référence à la migration dans leurs PANAs comprennent notamment le Bangladesh, le Cambodge, le Cap Vert, l'Erythrée, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée-Bissau, Haïti, le Mali, les Maldives, la Mauritanie, le Mozambique, São Tomé-et-Principe, les îles Salomon, la Tanzanie, Tuvalu et l'Uganda.

diversification des moyens de subsistance et comme mode d'adaptation devraient être soutenues dans certaines situations, alors que dans d'autres circonstances, le déplacement des communautés devrait être considéré. La migration peut renforcer le capital humain des populations et permettre aux membres des communautés de diversifier leurs revenus dans des lieux différents, permettant des circuits de recrutement viables, afin que les communautés autant que les individus puissent renforcer leur capacité de résistance (Foresight, 2011).

En tirant parti des leçons apprises des PANAs et autres outils²⁰ de planification existants, les futurs Plans d'adaptation nationaux (PNA)²¹ devraient considérer l'impact de l'évolution environnementale sur les déplacements de population, souligner, lorsqu'il se révèle pertinent, le rôle de la migration comme stratégie d'adaptation, encourager l'évaluation des risques, renforcer la capacité de résistance, mieux se préparer à réagir et intégrer la migration dans les PNAs en y tenant compte dans les stratégies de développement national.

4. Enjeux et renforcement des capacités dans les pays du Sud: La marche à suivre

L'ampleur et la complexité de la migration Sud-Sud et les problèmes actuels qui en résultent, de même que les nouveaux enjeux émergents, requièrent une plus grande attention en matière de politique, ainsi que des capacités pour y répondre de manière appropriée. De nombreux gouvernements dans les pays en développement n'ont pas les connaissances scientifiques et technologiques nécessaires, ni les ressources pour gérer efficacement la migration Sud-Sud, afin de bénéficier de son potentiel de développement. Cette dernière partie du document tente d'identifier les besoins majeurs en matière de renforcement des capacités et l'éventail de mesures possibles pour faire face aux enjeux de la migration dans les pays du Sud.

4.1 Le manque de connaissances : Encourager la recherche et l'évaluation afin de promouvoir une élaboration de politiques factuelles

- a) *Identifier les lacunes des données, produire de nouvelles informations et encourager le partage systématique de données*

Bien que certaines informations sur la migration Sud-Sud existent déjà, les données disponibles sont limitées, réparties entre différentes sources et souvent non fiables ou non datées. Il y a un urgent besoin de coordonner les connaissances existantes, de les identifier et de commencer à combler les importantes lacunes statistiques. Des informations fiables et récentes sont cruciales pour étudier l'impact de la migration Sud-Sud sur le développement. Jusqu'à présent, aucune base de données exhaustive sur la migration²² ou d'infrastructures statistiques bien établies générant des informations²³ approfondies sur la migration, ne sont en place dans les pays du Sud. Des initiatives telles que l'Observatoire des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur la migration contribuent à combler cette lacune par la diffusion de données existantes et nouvelles, par l'entremise de ses réseaux nationaux et régionaux, reliant les décideurs politiques, les universitaires et les instituts de recherche, ainsi que la société civile. Au-delà de ces programmes, il y a un besoin urgent d'encourager l'échange

²⁰ Tels que les stratégies sur l'Adaptation aux changements climatiques (ACC) et les Stratégies de réduction des risques de catastrophes (RRCs).

²¹ Les PNAs visent à remplacer les PANAs comme cadres stratégiques nationaux pour s'adapter aux changements climatiques, pour faire suite aux décisions adoptées au Sommet CP17 de Durban en 2011. Les PNAs ont été conçus à l'origine en vertu du Cadre de Cancún (CAF), processus qui permet aux pays les moins avancés (PMA) de tirer partie de leur expérience en préparant et en mettant en œuvre les programmes d'action nationaux d'adaptation (PANAs). Cependant, à la différence des PANAs qui couvrent habituellement les petites zones et traitent de quelques éléments dans un secteur donné, dans le but de répondre aux besoins urgents et immédiats, les PNAs visent à identifier les besoins d'adaptation à moyen et à long termes. De plus, les PNAs ont un plus grand nombre de pays qui peuvent y participer.

²² En dehors des matrices bilatérales de migration de la Banque mondiale et du Centre de recherche sur le développement de la migration de l'université du Sussex et les informations disponibles dans la base de données de migration internationale des Nations Unies.

²³ Telles qu'Eurostat ou l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

d'informations et la création de nouvelles données aux niveaux national et régional.²⁴ De plus amples informations sur le genre, l'âge et le niveau d'éducation des migrants originaires et vivant dans les pays du Sud pourraient permettre de formuler des réponses politiques appropriées qui cibleraient chaque groupe de migrants, évitant ainsi une approche uniforme. Une attention accrue devrait être apportée à l'impact de la migration Sud-Sud sur le développement, le rôle des flux financiers informels entre les pays en développement, l'impact de l'évolution environnementale sur la migration interne et régionale dans les pays du Sud et le bien être des migrants résidant dans ces pays. Cet objectif pourrait être atteint, en développant ce qu'on appelle les « profils élargis de migration »²⁵ ou d'autres formes de rapports exhaustifs sur les migrations. De plus ils pourraient être conçus spécialement pour cibler la migration Sud-Sud.

b) Examiner et évaluer les pratiques existantes de migration

Il faut également tirer des leçons des différentes pratiques de migration mises en place dans les pays du Sud, au niveau national tant que régional, et promouvoir la culture d'évaluation en matière de planification de la migration et du développement. Par exemple, l'évaluation des acquis et des obstacles aux systèmes existants de libre circulation ou aux accords bilatéraux de main-d'œuvre dans les pays du Sud, peut fournir des informations cruciales pour des initiatives futures similaires. En ce qui concerne les obstacles et les bonnes pratiques en matière de libre circulation dans les pays du Sud, la libre circulation dans la région de la CEDEAO et l'Accord commercial entre les pays insulaires du Pacifique (PICTA) sont actuellement étudiés par l'Observatoire des ACP sur la migration.

4.2 Absence de politiques migratoires globales et cohérentes: Renforcer les capacités nationales, exploiter l'impact de la migration sur le développement et répondre à la migration environnementale

a) Promouvoir la mobilité de la main d'oeuvre, le développement et la protection des droits des migrants

En mettant l'accent sur les contributions des nationaux vivant et travaillant à l'étranger, l'immigration à partir des pays développés est souvent un domaine politique ignoré dans les pays du Sud. Les gouvernements des pays en développement n'ont pas le sentiment d'être des pays d'immigration mais principalement d'émigration vers les pays du Nord. Par conséquent, ils n'ont souvent pas les capacités nécessaires ni les ressources pour répondre efficacement à la migration Sud-Sud. La migration de main-d'œuvre Sud-Sud peut représenter une réponse efficace aux besoins du marché du travail et peut être bénéfique, en matière de développement, à la fois aux pays d'origine qu'aux pays d'accueil. Les gouvernements devraient mettre en place des mécanismes d'informations sur le marché du travail, qui permettraient une plus grande mobilité des compétences dans les pays du Sud. Il faut pour cela une plus grande reconnaissance des qualifications et une réduction des coûts des documents de voyage. Comme les économies en développement sont souvent caractérisées par de vastes marchés informels du travail et l'absence d'emplois formels, des capacités gouvernementales accrues et des activités de programmes futurs sont aussi nécessaires afin de promouvoir la protection des droits des migrants (par ex. à travers la mise en œuvre de ce que l'on appelle des régimes de protection sociale ou protection sociale minimale), et de favoriser leur intégration dans la société d'accueil, afin d'empêcher l'exclusion sociale, la discrimination ou même la xénophobie.

²⁴ Des groupes nationaux de travaux interministériels (créés, par exemple, dans le cadre de dits exercices d'intégration de la migration ou de profils de migration élargis) et des processus consultatifs régionaux (PCR) pourraient représenter un moyen de subvenir à ce besoin.

²⁵ De tels exercices comportent souvent une évaluation approfondie, la collecte et l'analyse de données existantes sur la migration, et fournissent une vue d'ensemble détaillée de la situation de la migration dans un pays donné. Ils identifient les priorités et peuvent être complétés par des développements ciblés de capacité, en permettant l'appropriation et la viabilité du processus par le gouvernement. Des consultations avec les intervenants concernés, y compris la société civile, devraient faire partie intégrante de tels exercices et favoriser une gouvernance de la migration cohérente et exhaustive. (OIM, 2011).

b) *Impliquer les diasporas dans le développement et faciliter l'impact des transferts financier sur le développement*

Il y a lieu de voir plus loin que les bénéficiaires en matière de développement résultant de la migration hautement qualifiée vers le Nord, et d'être plus attentif à la contribution de la migration Sud-Sud au développement. Des interventions politiques sont nécessaires en ce qui concerne le rôle joué par les diasporas issues de pays en développement et qui vivent dans les pays du Sud. Bien que ces diasporas soient géographiquement plus proches, les gouvernements dans ces pays en développement ont généralement des relations plus étroites avec les réseaux de diasporas et les associations dans les pays du Nord. Le nouveau manuel de l'OIM-IPM *Developing a Road Map for Engaging Diasporas in Development: A Handbook for Policymakers and Practitioners in Home and Host Countries* (Développer une feuille de route pour impliquer les diasporas dans le développement : Un guide pour les décideurs politiques et praticiens dans les pays d'origine et d'accueil) vise à aider les gouvernements en fournissant une politique viable et des options de programmes basés sur des expériences mondiales réelles. Une initiative pilote de l'ICMPD et de l'OIM intitulé *Strengthening African and Middle Eastern Diaspora Policy through South-South Exchange* (AMEDIP) (Renforcement de la politique de diaspora d'Afrique et du Moyen Orient à travers des échanges Sud-Sud) dans certains pays d'Afrique et du Moyen Orient tente de développer davantage et d'améliorer les politiques de diaspora en soutenant un mécanisme d'échange d'expertise Sud-Sud. Les gouvernements de pays en développement devraient aussi tenter d'exploiter la contribution des transferts financiers Sud-Sud, en réduisant les coûts de transfert et en facilitant les envois de fonds étrangers par des voies régulières. Des initiatives novatrices contribuant à atteindre ces objectifs prévoient des systèmes de transferts mobiles, l'extension de la couverture des TIC, des campagnes pour renforcer la confiance dans le système bancaire national et des informations sur les produits existants, l'éducation financière /programmes d'éducation, l'introduction de produits financiers reliés aux transferts de fonds étrangers et qui seront adaptés aux groupes ciblés, tels que les femmes, etc. (Melde et Schicklinski, 2011 ; Nalane et al, 2012 à venir). L'Observatoire des rapatriements de fonds des migrants au Bénin se concentre principalement sur le rôle joué par ces transferts de fonds sur la réduction de la pauvreté et le développement dans les PMA et pourrait jouer un rôle de premier ordre en contribuant à la réalisation de cet objectif.

c) *Aborder la migration due aux phénomènes environnementaux*

Les gouvernements des pays du Sud ont peu d'expérience sur la façon d'anticiper et d'aborder la migration due aux changements environnementaux. Comme l'évolution environnementale dans les pays en développement est susceptible de jouer un rôle dans la décision des personnes de migrer, les capacités dans ce domaine devront être renforcées. Les gouvernements devraient pouvoir mettre en œuvre des mesures qui éviteront des changements environnementaux nuisibles et renforceront les capacités de résilience dans les communautés (Foresight, 2011). La recherche sur tous les aspects de la migration dans le contexte d'évolution environnementale dans les pays du Sud devrait être encouragée et les résultats mis à la disposition des décideurs politiques, y compris les autorités locales. De telles données devraient être intégrées dans les profils environnementaux et de migrations. De plus, en améliorant la préparation et les capacités de réaction en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles et de leur gestion, l'impact négatif des phénomènes climatiques extrêmes sera considérablement réduit. Incorporer la migration comme stratégie d'adaptation dans les Plans nationaux d'adaptation (PNAs) et les relier aux stratégies nationales de développement peut, dans le long terme, représenter un moyen de répondre aux changements environnementaux actuels et émergents. Des discussions sur le traitement de l'impact du changement environnemental sur la migration, y compris les questions de protection internationale qui n'ont pas encore été prises en compte (CIDPM 2011), devraient être menées dans les forums régionaux et internationaux.

4.3 Le non-alignement des politiques de migration et des objectifs en matière de développement:

Les pays du Nord et du Sud ont un intérêt commun à gérer la migration de façon à en tirer avantage au niveau du développement de leurs nations et pour en atténuer les conséquences négatives, qu'elles soient sociales, économiques, environnementales ou dans d'autres domaines. Les pays du Sud ont tendance à formuler leurs aspirations en termes de stratégies nationales de développement (SNDs), qui souvent transforment des objectifs internationaux de développement, tels que les Objectifs du millénaire pour le développement, en objectifs nationaux. Articulant une vision à moyen et à long termes pour le pays, la SND fournit une direction stratégique dans différents domaines d'élaboration de politiques et guide aussi le soutien d'acteurs externes, y compris les partenaires bilatéraux et multilatéraux en matière de développement, tels que le Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans le cas des équipes conseils des Nations Unies.

La décision d'intégrer la migration dans une stratégie nationale de développement d'un pays constitue une importante prise de position en matière de volonté politique à faire de la migration une priorité en tant que facteur affectant (positivement ou négativement) l'ensemble des aspirations du développement national à travers les différents ministères. Il y a au moins deux scénarios d'intégration :

Un pays peut avoir formulé une politique nationale de migration – ou des politiques concernant des aspects précis de migration, tels que la mobilité de la main d'œuvre ou les relations de diasporas – et pourrait souhaiter assurer que les objectifs de ces politiques soient reflétés dans ses objectifs et ses priorités en matière de développement national, afin que les contributions de la migration ou de la diaspora puissent être utilisées pour atteindre ces objectifs (par ex. la réduction de la pauvreté) et veiller à ce que les intérêts des migrants (par ex. l'accès à la sécurité sociale) soient pris en considération de façon appropriée. Une approche similaire a été adoptée aux Philippines, par exemple.²⁶

Dans les pays où des politiques migratoires n'ont pas été mises en oeuvre, ils peuvent utiliser le processus de planification du développement – qui est soumis à un cycle d'évaluation, de hiérarchisation, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation – comme moyen pour a) améliorer la base de données sur la migration et les flux associés, sans oublier leurs impacts sur le développement ; b) identifier les zones prioritaires pour la formulation de politique ; et c) élaborer une politique nationale de migration et de développement ainsi qu'un plan d'action qui contribue à la réalisation des objectifs du plan national de développement. Cette ligne de conduite a été adoptée en Jamaïque, un des pays participant à un projet pilote international soutenu par le Groupe mondial sur la migration (GMG) sur « *l'Intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement* », dirigé par le PNUD et l'OIM et fait suite au guide conjoint du GMG à ce sujet.

Les premières leçons tirées de ce projet pilote (qui est aussi mis en oeuvre au Bangladesh, en Moldavie et en Tunisie) suggèrent qu'aucun ministère, gouvernement, ou pays ne peut traiter seul de la migration sous toutes ses formes, ni de ses impacts sur les différents aspects du développement humain. Une approche pangouvernementale et une vaste mobilisation institutionnalisée aidées de groupes d'acteurs non-gouvernementaux apparaissent comme ingrédients clés pour la réussite au plan national. Toutefois, il est nécessaire aussi de regarder au-delà des frontières nationales et de s'engager auprès de partenaires bilatéraux et régionaux, pour que les politiques et stratégies nationales soient pleinement efficaces. Les liens établis par la migration Sud-Sud entre pays frontaliers et partenaires régionaux peuvent offrir les meilleures garanties afin d'explorer une approche réciproque à l'intégration de la migration au développement, impliquant des pays des deux côtés d'un corridor de migration, ce qui pourrait aboutir à des politiques mieux coordonnées et mutuellement avantageuses, et des cadres communs de développements, bénéficiant à la fois aux pays d'origine, d'accueil et aux migrants.

²⁶ Voir : *Migration Mainstreaming in Development Planning: The Philippine Case*, (Intégration de la migration dans la planification du développement : le cas des Philippines) présenté par la Secrétaire du Cabinet Imelda M. Nicolas, Présidente, Commission sur les Philippines de l'étranger, Atelier préparatoire du Forum Global sur la Migration et le Développement (FMMD) sur "Factoring Migration into Development Planning" (Incorporation de la migration dans la planification du développement), 12-13 juin 2012, île Maurice,

Questions pour guider le débat

1. De quelles capacités les gouvernements ont-ils besoin pour produire de meilleures données et informations, et pour promouvoir des politiques fondées sur des ces éléments de la migration Sud-Sud ? Comment promouvoir la collecte, l'analyse et le partage de données sur la migration et le développement dans les pays du Sud ?
2. Comment les gouvernements peuvent-ils mettre à profit le potentiel de développement de la mobilité de la main-d'œuvre Sud-Sud ? Quelles sont les pratiques et outils qui existent déjà ? Comment la communauté de développement international et les entités régionales peuvent-elles aider les gouvernements à promouvoir l'impact de la migration sur le développement ?
3. Comment les gouvernements des pays en développement peuvent-ils mieux relever les défis découlant des changements environnementaux ? Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience acquise?
4. Quels sont les plus importants défis à la gestion de la migration dans les pays du Sud ? Quelles sont les capacités requises par les différents secteurs pour répondre efficacement à ces défis, aux niveaux national et régional ?

Résultats possibles de la TR 2.2

- Diriger le débat sur la migration Sud-Sud vers des domaines thématiques clés
- Mettre en évidence le rôle que joue la mobilité de main d'oeuvre Sud-Sud dans le développement et identifier les obstacles majeurs afin de maximiser l'impact en matière de développement ;
- Promouvoir l'intégration de la migration Sud-Sud dans les plans de développement national ;
- Mettre en évidence l'impact potentiel des changements environnementaux sur la migration et le besoin d'y répondre par différentes options, y compris des mesures humanitaires, d'adaptation, de développement et de migration.

References

- Adida, C.
2008 'Too Close for Comfort? Immigrant-Host Relations in sub-Saharan Africa', prepared for the Working Group on African Political Economy Stanford University, Department of Political Science, May 2008.
- Avato, J., Koettl, J. and R. Sabates-Wheeler
2009 'Definitions, Good Practices and Global Estimates on the Status of Social Protection for International Migrants', *Social Protection and Labour Discussion Paper No. 0909*, the World Bank, Washington, D.C.,
Bakewell, O.
2009 'South-South Migration and Human Development: Reflections on African Experiences', *Human Development Research Papers*, Vol. 2009 United Nations Development Programme, New York.
- Black, R. et al.
2011 'Climate change: Migration as adaptation', *Nature*, volume 478, 27 October 2011, page 447-449.
- CARE
2008 In search of shelter: mapping the effects of climate change on human migration and displacement
Clemens, M.,
2006 'Medical Leave: A New Database of Health Professional Emigration from Africa', *Working Paper No. 95*, Centre for Global Development, Washington, D.C.
- de Haas, H.
2012 'The Migration and Development Pendulum: A Critical View on Research and Policy', *International Migration*, Volume 50, Issue 3, pages 8–25, June 2012.
- Ehrhart, C.
2008 Humanitarian implications of climate change mapping, emerging trends and risk
Foresight,
2011 *Migration and Global Environmental Changes, Future Challenges and Opportunities*, The Government Office for Science, London.
Global Forum on Migration and Development (GFMD)

- 2012 'Enhancing Intra-African Cooperation on Migration and Development Policies', GFMD brainstorming meeting organized in cooperation with the AU, UNECA, ADB and IOM, 11 June 2012, Port Louis, Mauritius.
- 2011 'From Evidence to Action: Facilitating South-South Migration for Development', Summary report, Thematic Workshop GFMD 2011, 17-18 October 2011, Abuja, Nigeria.
- 2010 Roundtable on "Assessing the Relevance and Impact of Climate Change on Migration and Development", Background Paper and Report, Mexico Global Humanitarian Forum
- 2009 Climate change — Human Impact Report. The Anatomy of a Silent Crisis, Geneva ESCAP/IOM, 2012
- 2012 *Situation Report on International Migration in South and South-West Asia*, Asia-Pacific RCM Thematic Working Group on International Migration including Human Trafficking, Bangkok. Hamidou, B.
- 2006 Labour Migration Statistics in West Africa. *International Migration Papers*, 79E, ILO, Geneva.
- Hansen, P.
- 2012 'Revisiting the Remittance Mantra: A Study of Migration-Development Policy Formation in Tanzania', *International Migration*, Volume 50, Issue 3, pages 77–91, June 2012.
- Hujo, K. and N. Piper
- 2010 'Linking Migration, Social Development and Policy in the South – An Introduction', in Hujo, K. and N. Piper (eds.) *South-South Migration. Implications for Social Policy and Development*. UNRISD: Geneva. International Centre for Migration Policy Development (ICMPD)
- 2011 "Climate Refugees" *Legal and policy responses to environmentally induced migration*, Study commissioned by the European Parliament, Directorate General for internal policies, Policy Department C: Citizens' rights and constitutional affairs, civil liberties, justice and home affairs, Brussels, PE 462.422
- Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC)/Norwegian Refugee Council (NRC)
- 2012a *Internal displacement in Africa: A development challenges*, Geneva.
- 2012b *Global Estimates 2011, People displaced by natural hazard-induced disasters*, Geneva.
- International Labour Organization (ILO)
- 2010 *Global Employment Trends: January 2010*, Geneva.
- 2003 *Social protection. A life cycle continuum investment for social justice, poverty reduction and sustainable development*, A. Bonilla García and J.V. Gruat, November 2003, Geneva.
- International Monetary Fund (IMF)
- 2009a *Balance of Payments and International Investment Position Manual*, 6th edition (BPM6), IMF, Washington, D.C.
- 2009b *International Transactions in Remittances: Guide for Compilers and Users*. IMF, Washington, D.C.
- International Organization for Migration (IOM)
- 2012 'El impacto de las migraciones en Argentina', *Cuadernos Migratorios Nr..2*, Buenos Aires.
- 2011 *Migration Profiles: Making the Most of the Process*, Geneva.
- 2009 'Supporting an Affordable Electronic Remittance Transfer System Between Tanzania and Uganda', IOM Universal Postal Union – Pan African Postal Union Pilot Project Report, prepared by Dr. H. Bohela Lunogelo, IOM-UPU, Dar es Salaam, December 2009.
- 2009 Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence, Geneva IOM, ILO and Organisation for Security and Co-operation in Europe (OSCE)
- 2008 'Compendium of Good Practice Policy Elements in Bilateral Temporary Labour Arrangements', Follow-up on GFMD 2007 Roundtable 1.2. Available at Klugman and Pereira
- 2009 *Assessment of National Migration Policies*, Human Development Research Paper, No. 48, United Nations Development Programme, New York.
- Kniveton, D. et al.
- 2009 'Challenges and approaches to measuring the migration–environment nexus', *Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence*, pp. 41-111, IOM, Geneva, Leighton, M.
- 2009 'Migration and slow-onset disasters: desertification and drought', *Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence*, pp. 319-351, IOM, Geneva, Melde, S.
- 2011 *From evidence to action – Facilitating South-South labour migration for development*, Background Paper, Global Forum on Migration and Development 2011. ACP Observatory on Migration, Brussels, Belgium.
- Melde, S. and J. Schicklinski
- 2011 *Remittances in the African, Caribbean and Pacific Countries*, Background Note, No. 2, March 2011. ACP Observatory on Migration/IOM.
- Murrugarra, E., Larrison, J. and M. Sasin (eds.)
- 2011 *Migration and Poverty. Toward Better Opportunities for the Poor*. The World Bank, Washington, D.C.
- Naik, A.
- 2009 'Migration and Natural Disasters', *Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence*, pp. 245-317, IOM, Geneva, Naik, A. and F. Laczko

- 2012 'The bittersweet return home', *Forced Migration Review*, Issue 39, pages 10–11, June 2012.
Nalane, L., Crush, J. and A. Chikanda
- 2012 (forthcoming) *The Remittances Framework in Lesotho: Assessment of Policies and Programmes Promoting the Multiplier Effects*. ACP Observatory on Migration/IOM: Brussels.
Nita, S.
- 2012 (forthcoming) 'Regional Free Movement Policies. A comparative view'. UNU-CRIS: Bruges.
Permanent Mission of Greece Geneva and IOM
- 2009 *Climate change, environmental degradation and migration: addressing vulnerabilities and harnessing opportunities*. Geneva.
Ratha, D. and W. Shaw.
- 2007 *South-South Migration and Remittances*. World Bank Working Paper, No. 102, World Bank, Washington, D.C.
- Ratha, D. (ed.)
- 2011 *Leveraging Migration for Africa. Remittances, Skills, and Investments*. The World Bank: Washington, D.C.
- Sabates-Wheeler, R. and L. Taylor
- 2010 *Welfare Provision for Migrants: Current Trends and Future Challenges*, Background Paper World Migration Report 2010, IOM: Geneva.
- Schicklinksy and Noorali,
- 2011 *Slowly but surely: The environment, climate change and migration in ACP countries*, Background Note, No. 4, October 2011. ACP Observatory on Migration/IOM.
- Touzenis, K., Yao Konan, S. and S. N. Mohamed-Saleh
- 2009 *Etude de synthèse des politiques migratoires et des cadres législatifs en matière de migration sur le continent africain*. OIM et CIGEM, Genève/Bamako.
- SICREMI
- 2011 *International Migration in the Americas: First Report of the Continuous Reporting System on International Migration in the Americas*, Washington.
- UNCTAD
- 2011 *The Least Developed Countries Report 2011: The Potential Roles of South-South Cooperation for Inclusive and Sustainable Development*, New York and Geneva.
- UNDP
- 2009 *Human Development Report 2009, Overcoming barriers: Human mobility and development*, New York.
- UNECLAC
- 2012 *International Migration from a Regional and Interregional Perspective*, main conclusions, message and recommendations from the United Nations Development Account (6th tranche), Santiago.
- UNDESA
- 2012 *Migrants by origin and destination: The role of South-South migration*, Population Facts, No. 2012/3, June 2012, Population Division, New York.
- 2011 *The Age and Sex of Migrants 2011*, Population Division, New York.
- 2009 *World Economic and Social Survey 2009: Promoting Development, Saving the Planet*, New York.
- UNGA
- 2010 *International migration and development Report of the Secretary-General*, A/65/203, Sixty-fifth session, August 2010.
- UNHCR
- 2012a *Global Trends 2011: A year of crises*, Geneva,
- 2012b *The State of the World's Refugees 2012: In Search of Solidarity*.
- UN-OHRLLS
- 2009 *The impact of climate change on the development prospects of the Least Developed Countries and Small Island Developing States*, New York.
- Wickramasekara, P.
- 2010 'Development, Mobility and Human Right: Rhetoric and Reality', *Refugee Survey Quarterly*, Issue 28(4), pages 165-200, UNHCR, Geneva.
- World Bank
- 2012 *Remittance Flows in 2011: an Update*, Migration and Remittances Brief 18, April 2012, Migration and Remittances Unit.
- 2010a 'Data Notes', *The Migration and Remittances Factbook 2011*, Migration and Remittances Unit, World Bank, Washington, D.C.
- 2010b *The Migration and Remittances Factbook 2011*, Migration and Remittances Unit, World Bank, Washington, D.C.

ANNEXE AU DOCUMENT D'INFORMATION 2.2

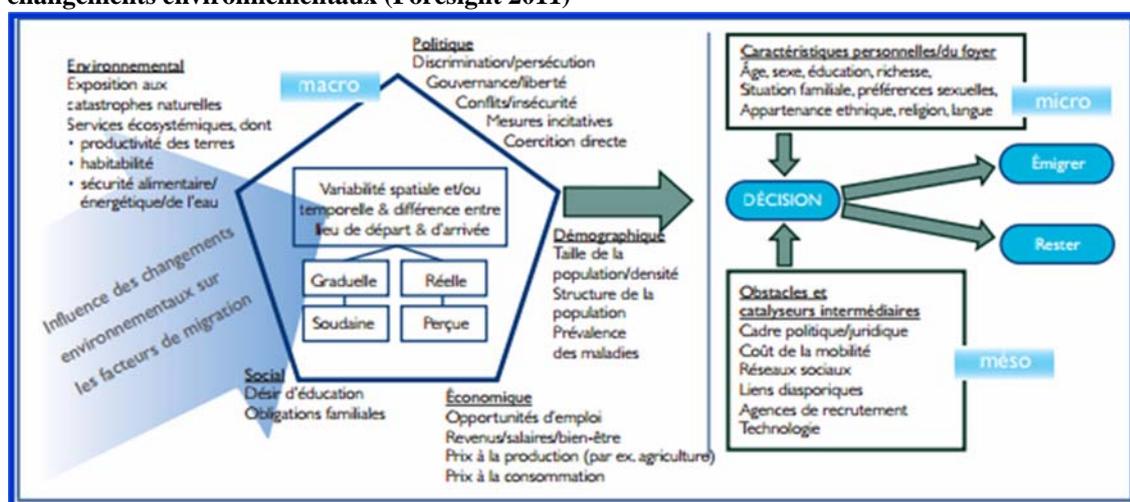
Contribution du Programme Foresight du Royaume-Uni lors de la table ronde 2.2 du FMMD en 2012

Migration, développement, changement climatique et adaptation

Durant ces dernières années, nous avons assisté à un regain d'intérêt sur la relation qu'il peut y avoir entre la migration et le changement climatique. Cet élan, essentiellement dû aux observateurs environnementaux, a souvent été fondé sur le fait que la migration est considérée comme étant un « échec » des règles climatiques. Ces contributions ont permis une prise de conscience du lien entre la migration et les changements climatiques. La prise de conscience est telle que cette relation a été soulevée dans le cadre d'actions pour l'adaptation, lors de la conférence annuelle des Nations Unies sur les changements climatiques qui a eu lieu à Cancun. Il est cependant important que le FMMD s'accroche fermement sur les termes de ce débat, et qu'il s'appuie sur les discussions ayant eu lieu lors de la Table ronde 3.2 du FMMD en 2010 afin de s'assurer d'avoir toutes les informations concernant la compréhension nuancée des synergies entre migration et développement. Voici trois domaines pour lesquels ces informations sont particulièrement pertinentes :

- 1. Comprendre de quelle façon le changement climatique influence les décisions de se déplacer et les moteurs de la migration.** Le rapport Foresight intitulé « Migration et changements environnementaux planétaires » (2011)²⁷ illustre cette relation dans le cadre conceptuel de la Figure 1. Les changements environnementaux, comme par exemple le changement climatique, font partie des cinq facteurs de migration qui renforcent souvent la migration Sud-Sud, incluant les facteurs économiques, tels que les opportunités d'emploi et les salaires, ainsi que les facteurs sociaux tels que l'éducation et les obligations familiales.

Figure 1 : Cadre conceptuel de Foresight montrant les facteurs de migration et l'influence des changements environnementaux (Foresight 2011)



Il y a deux suggestions importantes dans la relation qu'il peut y avoir entre la migration, le développement et l'environnement. Le premier point essentiel s'avère être la *disparité* ou la *variabilité* en matière de zones d'origine et de destination, ou du moins la perception de tels

²⁷ Le rapport Foresight a été basé sur la contribution de plus de 350 experts venant de plus de 30 pays du monde entier. Les résultats contenus dans ce rapport proviennent de quatre ateliers internationaux s'étant tenus à Dhaka (fév. 2011), Istanbul (mars 2011), Katmandou (mars 2011) et Johannesburg (mars 2011) ; après la publication du rapport, les résultats ont été testés et développés lors d'un atelier avec le gouvernement du Ghana à Accra (mars 2012). Ce rapport a été dirigé par le UK Government Office for Science, même si les résultats ne constituent pas la politique du Royaume-Uni ou de tout autre gouvernement.

« déficits », des principaux indicateurs de développement : le progrès économique, l'accès social, les libertés politiques, etc. Par exemple, les changements environnementaux peuvent amplifier les écarts de revenus *existant* entre les zones rurales et les zones urbaines, augmentant ainsi le *désir* de migrer. Deuxième point important et qui va à l'encontre de la première tendance, la *capacité* de migrer est souvent déterminée par la richesse individuelle, les réseaux sociaux et le statut politique / juridique (voir sur la droite de la Figure 1). Ce qui résulte de ces tendances conflictuelles, c'est que les plus pauvres, n'ayant pas accès au capital économique, politique ou social, sont vraisemblablement les plus vulnérables face au changement environnemental et pourtant, ce sont eux qui ont le moins d'options de migration, surtout à l'international. Cette « population prise au piège » est représentée sur la Figure 2 ci-dessous.

- **Question essentielle : que devrait être le rôle du FMMD en ce qui concerne cette population vulnérable qui n'a pas accès à la migration (surtout à l'international) ?**

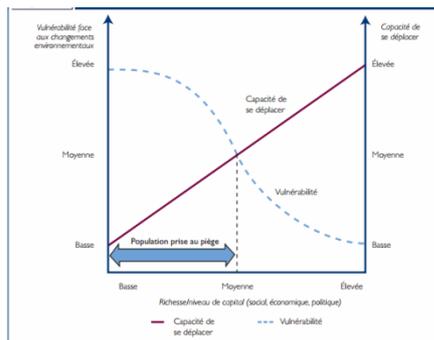


Figure 2 : Représentation de la corrélation entre le niveau de richesse / capital (social, économique ou politique) et la vulnérabilité aux changements environnementaux, déterminant parallèlement la capacité à se déplacer (Foresight 2011)

2. **La migration peut faire partie de toute une série d'actions entreprises par des individus, des foyers ou des communautés, pour s'adapter aux changements environnementaux et réduire la vulnérabilité.** Ainsi, plutôt que de considérer la migration comme étant un « échec », le rapport Foresight s'appuie sur le travail du FMMD démontrant la migration comme étant un outil important de développement. Le rapport, qui développe ce raisonnement, montre de quelle façon cette dynamique migration-développement présente également des résultats bénéfiques en matière d'*adaptation* aux changements environnementaux.

Par exemple :

- la migration permet une diversification des moyens de subsistance pour que les foyers ou les communautés ne dépendent plus uniquement des revenus agricoles qui sont les plus vulnérables face aux changements environnementaux;
- il a été démontré que l'envoi d'argent a considérablement augmenté suite aux catastrophes environnementales en Jamaïque et aux Philippines (Wallsten 2004 ; Yang and Choi 2007) ; la migration renforce donc la résilience des communautés face aux événements environnementaux et réduit donc la migration forcée qui en résulte; et
- la migration permet aux individus de se créer un réseau social dispersé géographiquement ce qui leur permet ainsi de partager leur savoir-faire pour faire face aux défis environnementaux.

Par ailleurs, le changement climatique menace les progrès effectués en matière de développement par de nombreux pays du sud, l'Afrique étant la plus vulnérable (IPCC 2007). Le FMMD a mené des efforts de niveau international dans le but de comprendre la relation positive qu'il peut y avoir entre la migration et le développement.

- **Question essentielle : le FMMD devrait-il également se demander de quelle façon cette relation peut aider à résoudre l'un des défis stratégiques les plus importants auxquels l'hémisphère sud doit faire face en ce qui concerne le changement climatique ?**

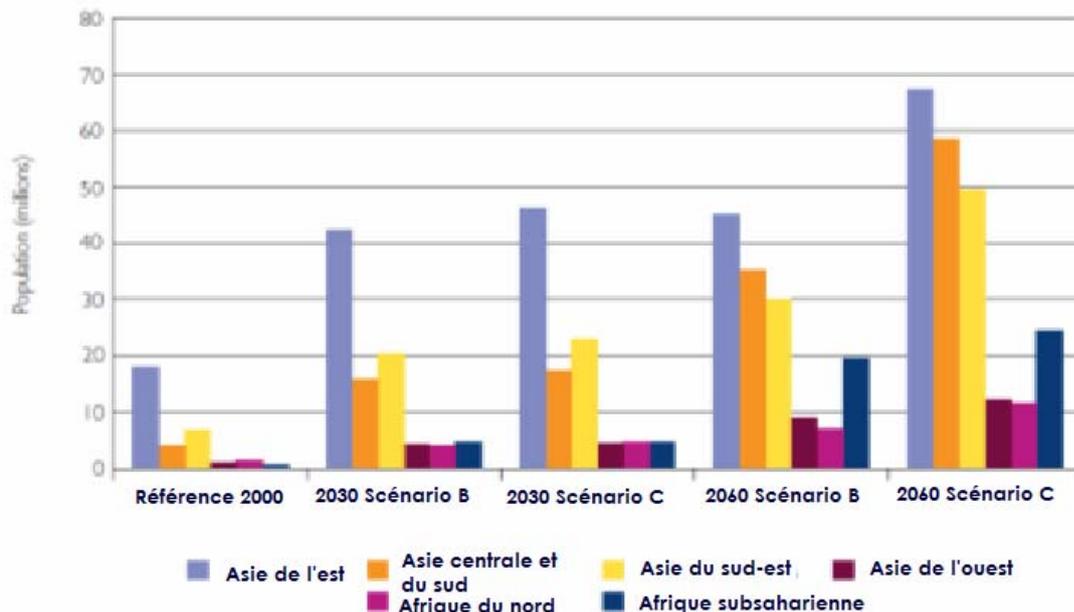
Les faits mentionnés dans le rapport Foresight suggèrent qu'il le devrait. Une approche positive de la migration intérieure aiderait les populations « prises au piège » évoquées précédemment.

3. **Si la planification urbaine n'est pas adéquate, la migration et les changements environnementaux pourraient s'associer et ainsi fragiliser les développements des zones**

d'accueil. Le rapport Foresight montre que, dans certains scénarios, d'ici 2060, 192 millions de personnes supplémentaires vivront dans les plaines inondables urbaines des côtes africaines et asiatiques, ce qui résulterait à la vulnérabilité de ces zones d'un point de vue écologique (voir **Figure 3**). Ce phénomène sera essentiellement dû à la migration des campagnes vers les villes, cependant le rapport apporte des preuves selon lesquelles les politiques de réduction de la migration urbaine échouent souvent (Beauchemin and Schoumaker 2005, Bakewell 2008, Massey et al 2010). En revanche, des règles efficaces bâties sur des structures physiques et sociales dans le but de permettre aux migrants d'être en sécurité lorsqu'ils arrivent, peuvent aider les communautés, tout en maintenant les liens avec leurs communautés d'origine (y compris grâce à une migration dans les deux sens)

- **La question essentielle serait de déterminer si le FMMD ne devrait pas se concentrer sur la migration vers les zones urbaines en forte croissance qui sont vulnérables au changement climatique, et sur les règles qui peuvent résoudre les défis qui en résultent grâce à un certain nombre de mesures :**
 - **fournir des logements sûrs, sains et à des prix abordables pour les migrants ;**
 - **s'assurer que le volume d'eau et les infrastructures sanitaires soient corrects lorsque les migrants arrivent ;**
 - **donner accès à des services d'éducation, des services de soins et des prestations sociales qui sont généralement des services inconnus des migrants ou difficiles à obtenir ; et**
 - **s'assurer que les migrants puissent envoyer des fonds à un prix faible et abordable, y compris vers des zones rurales et ce, même si les montants sont très faibles.**

Figure 3 : Personnes vivant dans des zones costales urbaines inondables en 2060 (Vafeidis 2011, reproduit dans Foresight 2011)



Note : le Scénario B est le plus faible et le Scénario C le plus fort, ce graphique représente donc tous les résultats possibles à partir de ces scénarios

En résumé, plus de 350 experts en provenance de 30 pays ont contribué à l'analyse Foresight qui montre qu'il est tout à fait pertinent de considérer la migration, le développement et l'environnement comme étant un tout. Si des approches politiques, déjà à l'étude au sein du FMMD, sont élaborées dans ce sens et bien adaptées, alors la migration peut faciliter l'adaptation au défi que représentent les changements environnementaux mondiaux. Les migrants peuvent se trouver particulièrement vulnérables aux changements environnementaux ce qui pourrait résulter à la mise en danger d'importants progrès de développement déjà acquis. Le forum du FMMD est très bien placé pour diriger le débat international sur les liens entre ces divers problèmes.

Foresight, août 2012

References

- BAKEWELL, O. 2008. 'Keeping Them in Their Place': The Ambivalent Relationship Between Development and Migration In Africa. *Third World Quarterly*, 29(7), 1341–1358.
- BEAUCHEMIN, C. & SCHOUMAKER, D. 2005. Migration to Cities in Burkina Faso: Does the Level of Development in Sending Areas Matter? *World Development*, 33(7), 1129–1152.
- FORESIGHT: Migration et changements environnementaux planétaires - Rapport final du projet (Government Office for Science, 2011)
- IPCC 2007: Boko, M., I. Niang, A. Nyong, C. Vogel, A. Githeko, M. Medany, B. Osman-Elasha, R. Tabo and P. Yanda, 2007: Africa. *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge UK, 433-467.
- MASSEY, D.S., WILLIAMS, N., AXINN, W.G. & GHIMIRE, D.J. 2010. Community Services and Out-Migration. *International Migration*, 48(3), 1–41.
- VAFEIDIS, A. ET AL. Analysis of Land Area and Population in the Low Elevation Coastal Zone (LECZ) (Government Office for Science, 2011)
- WALLSTEN, S. 2004. Migration Can Help Stabilize Poor Countries. SIEPR Policy Brief [En ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.siepr.stanford.edu/papers/briefs/policybrief_apr04.pdf.
- YANG, D. & CHOI, H.-J. 2007. Are Remittances Insurance? Evidence from Rainfall Shocks in the Philippines. *World Bank Economic Review*, 21(2), 219–248.